

SOCIAL

Afapei : patron et salariés manifestent côte à côte

Des salariés et le directeur de l'Afapei se sont rassemblés pour que tous les professionnels du médico-social aient droit à la revalorisation salariale de 183 euros.



Le personnels de l'Afapei se sont rassemblés ce mercredi pour taper du poing sur la table, et n'entendent pas en rester là.

AMÉLIE SOIRANT

Il est rare de voir employeurs et employés manifester côte à côte. C'est pourtant ce qui a eu lieu ce mercredi à 10 heures devant la résidence du bord de Mer avenue Coubertin et à 17 heures devant l'Entreprise adaptée de l'Afapei, rue Gustave Courbet. « On s'est mobilisé à ces heures pour ne pas déranger le service, car ce n'est pas contre l'employeur » explique Baudouin Butor, délégué CFDT à l'Afapei, association au service des personnes en situation de handicap mental. Ils veulent que l'augmentation de 183 euros nette allouée aux hospitaliers et aux soignants dans le cadre du Ségur de la santé soit allouée à tous les professionnels du médico-social.

DES CONSÉQUENCES UBUESQUES

« La CFDT veut que tous les employés du secteur la reçoivent : des secrétaires aux cuisiniers en passant par les agents d'entretien car sans eux, il n'y a pas de bon accompagnement des personnes déficientes », ajoute le syndicaliste au milieu d'une cinquantaine d'employés et cadres de l'Afapei. « Au premier janvier 2022, les soignants financés par l'ARS (Agence régionale de santé, ndlr) auront les 183 euros. Mais pas les autres, même s'ils sont dans la même équipe. » L'Afapei compte 420 salariés. Parmi eux, 170 sont fi-

nancés par l'ARS et le reste par le département du Pas-de-Calais. La revalorisation du salaire accordée aux soignants du public mais pas au médico-social va avoir des conséquences ubuesques au sein même de l'Afapei. « Ça va créer un système à double vitesse. Dans les IME (Instituts Médico-Éducatifs) un aide-soignant qui débute aura la revalorisation mais pas les éducateurs spécialisés. Il gagnera plus qu'un éducateur spécialisé. Pour les employeurs ça crée une discrimination de rémunération », détaille le directeur général de l'Afapei Frédéric Descamps.

« Petite enfance, handicap, service à domicile : c'est le même combat. »

Celui-ci était mobilisé à Loos la semaine dernière « avec l'ensemble des gestionnaires de structure du médico-social. Petite enfance, handicap, service à domicile : c'est le même combat. Nous voulons que tous les salariés de notre secteur aient la revalorisation de 183 euros » a expliqué Frédéric Descamps aux salariés présents. Mais le combat semble encore long. « L'ARS nous a dit qu'actuellement, elle n'avait pas de contact avec l'association des départements de France. Le conseil départemental du Pas-de-Calais n'a pas prévu de payer la revalorisation. Les départements disent qu'ils n'ont pas les recettes pour prendre en charge la revalorisation, c'est à l'État de bouger pour payer ces revalorisations. »

« Des collègues faisant le même travail auront 183 euros de différences de salaire. Certains postes seront forcément moins attractifs et, par exemple, une secrétaire de l'Afapei pourrait vouloir partir à l'hôpital. Ça risque de créer des tensions sur le recrutement. »

MÊME TRAVAIL, SALAIRE DIFFÉRENT

Du côté des salariés, le syndicaliste annonce que la CFDT ira jusqu'au bout. Si la situation ne change pas, des personnes de même qualification et formation n'auront pas le même salaire. « Des collègues faisant le même travail auront 183 euros de différences de salaire. Certains postes seront forcément moins attractifs et, par exemple, une secrétaire de l'Afapei pourrait vouloir partir à l'hôpital. Ça risque de créer des tensions sur le recrutement. » D'abord ouvert aux agents travaillant à l'hôpital ou en EHPAD, le gouvernement a ensuite étendu la revalorisation aux agents du secteur social et médico-social, aux établissements sociaux et médico-sociaux, à condition qu'ils soient rattachés à un établissement public de santé ou à un EHPAD de la fonction publique hospitalière. Les salariés et le directeur de l'Afapei ne comptent pas arrêter la bataille. « Le 30 novembre, il y aura une nouvelle mobilisation des employés. On a tout intérêt à être unis, car en ce moment c'est la qualité de l'accompagnement des personnes handicapées qui est en jeu ! »

Pour consommer ICI • Ils sont LÀ

COMMERCANTS
ARTISANS • SERVICES Près de chez vous

ANTIQUITÉS FALIK

Meubles industriels ACHAT-VENTE TOUTES ANTIQUITÉS
Vases chinois, miroirs en forme de soleil, tableaux - Débarras après départ, déménagement

31, rue Eugène Huret 62360 PONT-DE-BRIQUES ESTIMATIONS GRATUITES
Ouvert 7J/7 15h-19h
www.boulogneantiquites.com

boulogne-antiquites@wanadoo.fr - 06 09 37 98 46

Depuis 45 ans!

Commerçants, artisans, services... cette rubrique vous intéresse ?

Contactez-nous sur publicite@nordlittoral.fr

Cette semaine

Les nouveaux gagnants dans le Pas-de-Calais*

1 nouveau gagnant a remporté **82 877 €** en jouant à LOTO®

Le Brazza de M^{me} Teilliez à Méricourt

Les autres gagnants.

1 gagnant a remporté **25 000 €** en jouant à Solitaire Le Champenois à Boulogne sur Mer

1 gagnant a remporté **12 420 €** en jouant à Keno Le Maryland à Hémin Beaumont

1 gagnant a remporté **9 880 €** en jouant à Parions Sport™ Le Voltigeur à Lens

1 gagnant a remporté **9 006 €** en jouant à Keno La Civette à Boulogne sur Mer

*Chiffres constatés entre le 11/10/2021 et le 17/10/2021 dans le département 62
** En jouant à l'offre de paris sportifs à cotes proposées en point de vente

FDJ

JOUER COMPORTE DES RISQUES : DÉPENDANCE, ISOLEMENT... APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (APPEL NON SURTAXÉ)